

Checklist

RNE

Immatriculer une société étrangère en France

Pour un enregistrement réussi
via le Guichet Unique



VÉRIFIER LES CONDITIONS D'IMPLANTATION

L'activité est-elle autorisée en France ? (secteurs réglementés, etc.)
Le représentant en France est-il en règle (titre de séjour si besoin) ?
Filiale, succursale ou bureau de liaison : avez-vous choisi la bonne forme ?



RÉUNIR LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Extrait Kbis étranger (-3 mois), statuts, justificatif d'adresse en France
Pièce d'identité ou titre de séjour du représentant
Déclaration des bénéficiaires effectifs, diplômes/autorisations si requis
Traductions certifiées si documents en langue étrangère



DÉPOSER LA DEMANDE EN LIGNE

Créer un compte sur le Guichet Unique
Choisir : "Immatriculation d'une société étrangère – ouverture d'un établissement"
Renseigner toutes les infos demandées (attention au code APE, etc.)
Joindre les pièces au format PDF (10 Mo max par fichier)



SIGNER & RÉGLER

Signature électronique par le bon représentant
Paiement sécurisé en ligne (~55 €)



SUIVRE LE TRAITEMENT & FINALISER

Vérifier les notifications dans votre tableau de bord
Répondre rapidement aux rejets ou demandes de compléments
Récupérer l'extrait Kbis ou attestation RNE une fois validé
Archiver tous les documents : récépissés, identifiants, attestations



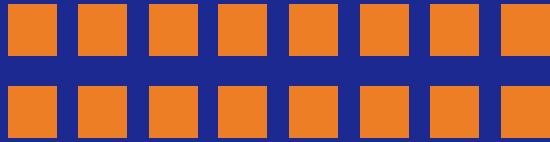
NE PAS OUBLIER LA MISE À JOUR DU RNE

Compléter les infos manquantes si demandé (ex : coordonnées siège)
Cette mise à jour peut être indispensable pour déposer d'autres formalités



LES BONNES PRATIQUES

- Vérifier la cohérence entre documents étrangers et infos saisies
- Faire appel à un prestataire (comme LegalVision) en cas de doute
- Suivre les mises à jour INPI (FAQ, évolutions légales 2025, etc.)



Besoin d'assistance ?

LegalVision vous accompagne pour :

- ✓ Sécuriser vos immatriculations au RNE
- ✓ Gérer vos démarches sur le Guichet Unique
- ✓ Suivre les évolutions réglementaires pour les sociétés étrangères



01 76 35 05 83



www.legalvision.fr
